

100/286



Commission des Musées

mandat Gaisie 1947 / 1953



COMMISSION MUNICIPALE POUR L'EXPOSITION DE CHEFS-D'OEUVRE

du MUSEE DE LILLE au MUSEE des BEAUX-ARTS de GAND

M.M. les membres de la Commission Municipale pour l'Exposition de Chefs-d'Oeuvre du Musée de Lille au Musée des Beaux-Arts de Gand, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, Bureau de M. Vandenhende, le jeudi 12 Janvier 1950, à 11 heures, sous la présidence de Me MARTINACHE, adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts.

Etaient présents :

- M.M. DECAMPS, adjoint au Maire,
 GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie,
 MESTDACH, Chef de la 2ème Division,
 VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division,
 MAUROIS, Conservateur des Musées du Palais des Beaux-Arts,
- Mme BEAT,)
 M.M. CHAULEUR, (Membres de la Commission du Musée
 DESRUMEAUX,) de Peinture
 JAMOIS (



Excusés :

- M.M. ROMBAUT, Adjoint au Maire,
 LOURDEL, d°
 DEQUENE, (Membres de la Commission du Musée
 TRENTESSEAUX,) de Peinture

Assistait également à la réunion M. LALLAU, Chef de Bureau, Secrétaire de séance.

M^e MARTINACHE ouvre la séance en donnant connaissance d'abord d'une lettre de M. VERHELST, Echevin de la Ville de Gand, ainsi conçue :

"Mon Cher Collègue,

"Le Ministère de l'Instruction Publique, Secrétariat des Beaux-Arts, ne fait part des négociations en cours entre la Ville de Lille et le Département de l'Instruction Publique, en vue de l'organisation à Gand d'une exposition des "Quarante Chefs-d'Oeuvre du Musée de Lille, à l'époque des Floralia.

"Inutile de vous dire combien la Ville de Gand serait heureuse que ces négociations puissent aboutir, et combien il me serait agréable de pouvoir compter, à cet effet, sur votre précieux concours.

"Pareille manifestation artistique serait de nature à resserrer encore les liens cordiaux qui existent entre nos

....

" deux cités, et serait accueillie, avec la faveur que vous de-
" vinez, par notre population.

" Dans l'espoir que vous voudrez bien réserver à la pré-
" sente une attention bienveillante, et dans l'espoir aussi de
" pouvoir vous rencontrer à la manifestation projetée, je vous
" prie d'agréer, Mon Cher Collègue, l'assurance de mes senti-
" ments très distingués.

Et d'autre part une lettre de M. Em. LANGUI, Conseiller
aux Beaux-Arts au Ministère Belge de l'Instruction Publique.
(Secrétariat général à la propagande artistique).

" Monsieur l'Adjoint au Maire

" Permettez-moi de revenir sur les promesses qui ont été
" faites l'an dernier lors du vernissage de l'Exposition des
" Chefs-d'Oeuvre du Musée de Gand " à LILLE.

" Le 16 Mai 1949, dans une lettre personnelle à M. le Maire
" de Lille, M. Camille HUYSMANS, Ministre de l'Instruction
" Publique, s'exprimait en ces termes :

" D'autre part, je vous rappelle nos suggestions tendant à
" l'organisation d'une exposition des " Chefs-d'oeuvres du Musée
" de Lille " à Gand, ainsi qu'une Exposition d'art moderne à
" Lille qui auraient lieu l'an prochain.

" Vous n'ignorez pas que notre Département, ainsi que l'ad-
" ministration communale de la Ville de Gand attachent la plus
" haute importance à une exposition éventuelle d'une quarantaine
" de "Chefs d'oeuvre du Musée de Lille" au Musée des Beaux-
" Arts de Gand durant les grandes Florales qui se tiendront
" en cette ville au printemps prochain (avril-mai).

" Afin de nous permettre de soumettre la question à la
" Commission mixte pour l'application de l'accord culturel
" franco-belge, je vous saurais infiniment gré de ne faire par-
" venir votre accord de principe. Quant à nous, nous serons très
" heureux de pouvoir vous envoyer, en échange et durant une
" saison à fixer par vous, une exposition de peinture contempo-
" raine belge, conformément au désir exprimé par les édiles de
" Lille.

" Dans l'attente de "

Me MARTINACHE demande ensuite à M. MAUROIS comment il
conçoit l'organisation de cette manifestation.

M. MAUROIS souligne que c'est l'Administration Municipale
seule qui doit décider si elle admet le principe du déplacement
des chefs-d'oeuvre de son Musée. D'après lui les déplacements
comportent de gros risques. En effet les tableaux sont conservés
dans une atmosphère constante au point de vue de la chaleur et
de l'hygrométrie; en voyageant ces conditions ne sont évidemment
plus remplies et c'est quelquefois plusieurs mois après que les
dégâts apparaissent. Enfin restent les risques d'accidents de la
route, et les risques d'incendies qu'on ne peut pas négliger.

Il est donc absolument indispensable qu'une décision de principe par l'Administration Municipale intervienne avant toute poursuite des pourparlers .

La Commission actuelle sera donc chargée d'étudier les conditions de cette manifestation et son financement, car il faut :

- 1°- Assurer les oeuvres durant leur absence .
- 2°- organiser le transport
- 3°- Editer des affiches.
- 4°- Editer un catalogue.
- 5°- Faire des photographies des tableaux et des cartes postales pour la vente.
- 6°- Prévoir des déplacements pour l'organisation de cette Exposition;

M. DESRUMEAUX demandant si la manifestation est susceptible de se solder par un bénéfice financier, M. MAUROIS fait connaître que l'Exposition des Chefs d'Oeuvre de Gand à LILLE a été l'occasion d'un succès pour les organisateurs qui ont constaté plus de visiteurs qu'à Luxembourg et les autres villes visitées, et à fortiori une recette brute plus importante qui se chiffre à 400.000 Frs; donc les frais généraux sont en grande partie amortis. Il ajoute que les organisateurs ont laissé 10% de la recette brute à la Société des Amis des Musées de Lille, pour acquisition de tableaux en faveur du Musée.

M. MAUROIS signale enfin qu'en raison de l'existence des accords culturels le gouvernement Belge a pu intervenir dans les frais.

M. GRANGEON estime que l'opération envisagée doit surtout rapporter un bénéfice moral; c'est une question de prestige, Lille étant un centre culturel dont le rayonnement doit faire l'objet de tous les soins.

M. MAUROIS reconnaît que c'est une opération très chère et cite comme exemple les affiches belges qui coûtaient plus de 500 Frs français pièce.

M. DESRUMEAUX fait deux remarques intéressantes :

- a) si on fait un catalogue des oeuvres de Lille exposées à Gand, il est évident que les clichés seront conservés et pourront servir pour le catalogue général des Musées du Palais des Beaux-Arts .
- b) Il se demande si une intervention des services culturels dans cette organisation ne les amèneraient pas à conserver pour eux le bénéfice résultant de cette Exposition.

.....

M. MAUROIS rappelle à ce sujet le dernier paragraphe de la lettre de M. LANGUI ainsi conçue :

"Afin de nous permettre de soumettre la question à la Commission mixte pour l'application de l'accord culturel franco-belge, je vous saurais infiniment gré de me faire parvenir votre accord de principe. Quant à nous, nous serons très heureux de pouvoir vous envoyer, en échange et durant une saison à fixer par vous, une Exposition de peinture contemporaine belge, conformément au désir exprimé par les édiles de Lille."

Il précise que lorsque les Chefs d'Oeuvre de Gand sont venus à Lille, il n'y avait pas intervention de cette Commission mixte. La question devrait donc être posée. Il suggère que la réponse de l'Administration Municipale à M. LANGUI avec l'accord de principe demande des précisions sur la marche des opérations avec intervention de l'accord culturel franco-belge. Il semble bien que l'intérêt de la Ville soit de faire admettre cet envoi comme une réponse à l'Exposition des Trésors de Gand.

Enfin il souligne que c'est la Sté des Amis des Musées de Lille qui avait demandé une Exposition de peinture contemporaine belge.

M. MAUROIS fait encore remarquer qu'il est toujours en possession de la recette provenant de l'Exposition des Musées de Gand, qu'il a écrit à l'office des changes et, la réponse était telle, qu'il a laissé aux belges le soin de sortir l'argent.

Sur la proposition de Me MARTINACHE, la Commission estime donc indispensable de connaître la réponse de M. LANGUI au sujet des conditions d'échange prévus aux accords culturels. Il y aura peut-être lieu, suivant cette réponse, de considérer la manifestation de Lille comme la réplique de celle de Gand et la recette de Gand devant compenser celle de Lille.

Si le principe de l'Exposition est accepté, il faudra fixer les Chefs d'Oeuvre à envoyer. M. MAUROIS expose deux formules :

1ère formule : tableaux prélevés sur la totalité des collections. Il faudra bien entendu prendre les plus beaux, ce qui serait susceptible de nuire aux Musées de Lille pendant la période d'absence.

2ème formule : les tableaux des Ecoles Flamande et Hollandaise ne quitteront pas le Musée qui demeurera ainsi très accueillant pour les visiteurs; envoyer des tableaux des Ecoles Allemande, Italienne, Espagnole et Française.

M. MAUROIS est partisan de la 2ème formule. Il a fait un relevé dont il donne connaissance et proposerait l'envoi des tableaux suivants :

5	tableaux de l'école allemande (des primitifs)
13	" " italienne
6	" " espagnole
17	" " française (du XIXème siècle)

Le choix de ces tableaux est tel qu'on peut s'attendre, après Gand, à être sollicité par Bruxelles, Liège, Anvers. Donc plusieurs mois d'absence pour nos tableaux, ce qui implique l'assurance de sérieuses garanties.

Pour la question de transport, l'Administration belge possède un camion blindé, celui qui est venu à Lille ; il faudrait essayer d'obtenir ce moyen de transport.

A la demande de M. MARTINACHE, M. MAUROIS déclare qu'il a pensé pour l'affiche de propagande de faire reproduire le tableau "Les jeunes" de Goya en 55 x 40. Reste à choisir le spécialiste qui pourrait être chargé de l'opération. M. MAUROIS va s'inquiéter de cette question et, à une demande de M. DECAMPS pour la mise au point de la question financière, il ajoute qu'il estime que l'impression des affiches coûtera au moins 100.000 Fr et que celle du catalogue coûtera au moins 300.000 Fr. Il restera ensuite à chiffrer notamment l'assurance des chefs d'oeuvre et les frais de déplacements éventuels pour l'organisation de cette Exposition. La situation financière varierait d'ailleurs en fonction du déplacement de l'Exposition dans d'autres villes belges. Il est alors souligné que les prix d'entrée dans les Expositions belges sont généralement de 20 Fr belges.

M. MESTDAGH souligne que le budget des fêtes ne pourra supporter cette dépense et suggère de prévoir l'ouverture d'un crédit spécial.

M. MARTINACHE se propose de présenter cette question au Conseil d'administration dans sa plus prochaine réunion et la séance est levée à 12 h 30.

Le président,

M. MARTINACHE

COMMISSION MUNICIPALE POUR L'EXPOSITION DE CHEFS D'OEUVRE
DU MUSEE DE LILLE AU MUSEE DES BEAUX ARTS DE GAND.



M.M. les membres de la Commission Municipale pour l'Exposition de Chefs d'Oeuvre du Musée de Lille au Musée des Beaux Arts de Gand, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, bureau de M. VANDENHENDE, le jeudi 23 Février 1950, à 17 heures, sous la présidence de M^e MARTINACHE, adjoint au Maire, délégué aux Beaux Arts.

Etaient présents :



M.M. CHAULEUR { membres de la Commission de
DEQUENE { peinture.
JAMOIS {

MESTDAGH, Chef de la 2^e Division,
MOLIERE, membre de la Commission de peinture,
VANDENHENDE, Chef de la 4^e Division.

Excusés :

M.M. DECAMPS, Adjoint au Maire,
LOURDEL, " "
GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie,
MAUROIS, Conservateur des Musées.

Assistait également à la réunion, M. LALLAU, secrétaire de séance.

Melle MARTINACHE signale que M. MAUROIS est parti à PARIS ce matin pour mettre au point quelques questions de détail relatives à cette affaire et en particulier pour l'assurance et l'impression du catalogue.

Elle donne ensuite le compte-rendu de sa mission à GAND le 8 Février 1950.

Dans sa réunion du 12 Janvier 1950, la Commission Municipale pour l'Exposition des Chefs d'Oeuvre du Musée de Lille au Musée des Beaux Arts de Gand a esquissé l'étude des conditions de cette manifestation sous réserve d'un accord de principe de l'Administration Municipale.

L'Administration Municipale, ayant donné un avis favorable, nous a chargés de la mise au point de cette question avec l'Administration Communale de Gand.

/....

C'est pourquoi je me suis rendue à Gand le mercredi 8 Février en compagnie de M.M. MAUROIS, Conservateur des Musées de Lille, et LALLAU, Chef de Bureau à la Mairie de Lille.

D'une réunion préalable avec les deux fonctionnaires précités, il avait été dégagé les précisions suivantes :

Les dépenses à engager pour réaliser cette exposition pouvaient être estimées approximativement à :

ASSURANCE

D'une estimation très modeste établie par M. MAUROIS, la valeur des chefs-d'oeuvre envoyés à Gand était de l'ordre de 54.000.000	(300.000 Frs
L'assurance "risque total" dite de clou à clou est d'environ 0,40 à 0,50 %, soit.....)	

AFFICHES

La maison spécialisée DRAEGER demande 535 Fr pièce par 1.000 exemplaires, soit.....	(535.000 Frs
---	---	-------------

CATALOGUES

Des premiers renseignements recueillis il faut compter sur une somme de 500 à 600.000 Frs, soit.....	(600.000 Frs
--	---	-------------

DEPENSES DIVERSES.

Cartes postales, photographies des Chefs-d'Oeuvre, emballages, frais de déplacements, etc, etc... environ.....	(400.000 Frs
--	---	-------------

Soit au Total :..... 1.835.000 Frs

=====

Quel moyen avons-nous pour couvrir les frais partiellement ou en totalité.

ière solution.--

Si l'Exposition se fait comme le dit M. LANGUI, Conseiller aux Beaux Arts, avec le concours et sur le plan des accords culturels Franco-Belges, la solution semble toute trouvée. La Ville de Lille met à la disposition de la Commission mixte pour l'application de l'accord culturel franco-belge,

/....

les tableaux du Musée de Lille, et c'est cet organisme qui prend à sa charge comme pour toutes les expositions à l'étranger, les dépenses de propagande; affiches, catalogues, La Ville, si elle le veut, fera la dépense des cartes postales et photographies et elle encaissera le produit de la vente de ces reproductions. L'Exposition aura lieu quand les deux organismes culturels français et belge se seront mis d'accord.

2ème solution.-

La Ville de Lille veut bien rendre à la Ville de Gand la réplique de son exposition à Lille d'août 1949. A ce sujet on peut faire remarquer que Lille n'avait rien sollicité.

La Ville de Gand, par cette exposition a fait une propagande pour son Musée et pour sa ville, elle a de plus encaissé les recettes effectuées à cette occasion soit environ 400.000 Frs. Sur cette somme le Conservateur de Gand a d'ailleurs déjà prélevé environ 100.000 Frs, ce qui constitue bien une prise de possession. Le reliquat, soit 300.000 Frs est toujours entre les mains de M. MAUROIS, en raison des dispositions légales quant à l'exportation des capitaux.

La Ville de Lille demande donc, sinon la totalité de la recette de l'Exposition qui aura lieu éventuellement à Gand, du moins une partie lui permettant de couvrir les frais engagés qui sont très élevés comme on peut le voir.

Nous avons été reçus à l'Hôtel de Ville de Gand à 11 heures par M.M. VERHESLT, Echevin aux Beaux Arts, LANGUI Conseiller aux Beaux Arts du Ministère de l'Instruction Publique de Belgique, CHABOT, Président de la Commission des Musées de Gand et ECKOUTE, Conservateur.

Il a été tout d'abord établi que l'ouverture de cette Exposition, qui doit coïncider avec celle des Florales Gandtoises, est fixée au 22 Avril 1950 et qu'une délégation du Conseil Municipal de Lille sera invitée.

Puis, M. MAUROIS donne connaissance de la liste des tableaux prélevés sur une partie des collections en éliminant l'Ecole Flamande et l'Ecole Hollandaise, qu'il se propose d'accord avec la Commission d'envoyer à Gand, pour cette exposition. Rappelons que cette liste comprend :

/.....

- 5 Tableaux de l'école allemande (des primitifs)
13 " " italienne
6 " " espagnole
17 " " française (du XIX^e siècle)

La délégation belge se déclare particulièrement enchantée du choix de ces tableaux. Elle demande toutefois à M. MAUROIS de voir s'il n'existe pas de contre indications à l'adjonction à cet important envoi d'un tableau de Bellegambe, Emmanuel De Witte, Van Ostade, Jordaens, (Le Piqueur) et surtout de Diereckx Bouts. Cette question sera étudiée par M. MAUROIS du point de vue technique et soumise à l'appréciation de la Commission du Musée de Peinture.

M. LANGUI fait connaître qu'une firme belge, "Les Editions de la Connaissance" de Bruxelles a proposé de prendre à sa charge l'impression du catalogue. Elle ristournerait éventuellement 20 % de la recette.

En raison du prêt par l'Etat Belge de la Tapissière spéciale du département de l'Instruction Publique, les emballages pourraient être réduits au minimum.

Enfin, après avoir remarqué en passant que le Gouvernement Belge, lors de l'exposition de Gand à Lille, a payé le transport, l'assurance, les affiches, le catalogue, M.M. LANGUI et MAUROIS décident de se rendre à Paris auprès du service intéressé (M. Abraham) pour connaître la position que prendrait éventuellement la Commission Française des accords culturels.

POUR RESUMER.

Pour résumer une discussion courtoise qui dura quand même 2 heures 1/2, il a été définitivement établi que :

ASSURANCE, EMBALLAGES

La Ville de Lille prendrait à sa charge l'assurance et l'emballage, mais elle se couvrirait sur les 300.000 Frs de recettes de l'exposition de Gand à Lille, somme actuellement entre les mains de M. MAUROIS.

TRANSPORT ET FRAIS DE DOUANE

Ces frais seraient supportés par le Gouvernement Belge qui met à notre disposition la Tapissière spéciale.

/.....

AFFICHES

Au cours de leur démarche à Paris, M.M. LANGUI et MAUROIS demanderont à l'Action Française d'expansion culturelle de supporter les dépenses d'impression des affiches. S'il n'y a pas d'accord avec cet organisme, la Ville de Gand supporterait ces frais, l'impression de l'affiche se faisant bien, entendu, en Belgique.

CATALOGUE

L'impression du catalogue serait confiée aux Editions de la Connaissance, suivant les conditions qu'ils ont présentées à la délégation Belge.

PHOTOGRAPHIES - CARTES POSTALES

Ce sont les seules dépenses qui incomberaient à la Ville de Lille, mais il est bon de remarquer que la recette provenant de la vente de ces cartes nous resterait et que le reliquat des photographies et cartes postales pourrait être vendu par la suite au Palais des Beaux Arts.

En réalité notre participation à l'Exposition des Chefs d'Oeuvre de Lille à Gand ne nécessiterait aucune charge pour la Ville de Lille.

A la suite de ce compte-rendu M^e MARTINACHE donne quelques précisions au sujet : a) de l'assurance, les assureurs Français demandant une prime de 10 o/oo, ce qui avec les frais fait une somme de 570.000 Frs; c'est pour obtenir des renseignements de la part des Musées de France que M. MAUROIS a fait plus particulièrement le déplacement; b) de l'impression du catalogue qui serait assurée gratuitement par les "Editions de la Connaissance" qui feraient même l'impression générale du catalogue des Musées de Lille.

Elle communique à la Commission la liste des tableaux qui seraient envoyés à Gand.

Maitre de la Vie de la Vierge "Vierge glorieuse"

Maitre de la vie de la Vierge " Christ en croix "

Anonyme Westphalien I^o I/4 du XVII^e "Le Calvaire"

/.....

Anonyme école Allemande du XVII^e "Adoration des Mages"
Inconnu école Allemande "Le Couronnement d'épines"
Caravage. "Saint Jean Méditant"
Canaletto. "La place Saint Marc à Venise"
Lorenzo Costa "La Vierge l'enfant Jésus, Ste Cécile"
Ghirlandajo. "La Vierge à l'Eglantine"
Lys Jean " Moise sauvé des eaux"
J.B. Tiepolo " Le Voeu d'un donataire"
Tintoret "Martyre de Saint Etienne"
Tintoret. "Portrait d'un sénateur vénitien"
Veronèse. "Martyre de Saint Georges"
Veronèse. "L'éloquence" "La science"
Goya "Les Jeunes"
Goya "Les Vieilles"
Gréco " Saint François"
Gréco "Le Christ au Jardin des Oliviers"
Lucas " Le Garrot"
Ribera "Saint Jérôme"
Ecole Française du XVIII^e " Le repas au coin du feu"
Boilly " Le triomphe de Marat"
Boudin "Voiliers dans un Port"
Corot " Effet du matin" "Le chateau Saint Ange"
Delacroix "Fleurs"
Lebourg. "La Seine aux environs de Rouen" "Environs de Rouen"
Le Nain. "La Chambre de la Grand-Mère"

/.....

Georges Michel. "Environs de Paris"

Millet. "La becquée"

Monticelli. "Scène du Décameron"

Monet. "Vetheuil" "Le Parlement de Londres"

Renoir "La route de Versailles à ~~Loutccionnes~~"

Rousseau Th. "La Seine à Villeneuve Saint Georges"

Sisley. "La Seine à Suresnes"

Enfin M^e MARTINACHE lit le préambule du catalogue établi par M. MAUROIS et la Commission approuve entièrement la composition de cette liste de tableaux. Au sujet de la demande de l'Administration Communale de Gand d'y adjoindre quelques autres tableaux elle estime comme M. MAUROIS que la chose est impossible " car contrairement à ce qui se passe pour la jeunesse, suivant l'adage bien connue, les voyages pour les oeuvres d'art, loin de les former, les déforment et il arrive un temps où le plus sur moyen de les conserver encore longtemps à notre admiration, est de les laisser accrochées aux cimaises de leurs musées".

La séance est levée à 18 heures.

l'Adjoint au Maire,

M^e MARTINACHE.